

Méthode Villepin : « l'Etat, c'est moi » ou la France dans la tempête sociale¹

Face à la mobilisation contre la mise à la casse du Code du travail, M. de Villepin privilégie le rapport de force. Il mise sur un pourrissement du conflit. Au risque, calculé, de provoquer de graves troubles sociaux. Mais l'opposition au CPE ne cesse de se renforcer. Et la stratégie personnelle du Premier ministre provoque des craquements jusqu'au sein de la majorité. Nicolas Sarkozy compte bien en profiter.

L'autre jour, la *Frankfurter Allgemeine Zeitung* s'inquiétait qu' « une minorité d'étudiants et de lycéens ait réussi à transformer une réforme limitée du marché du travail en un symbole du destin de toute une génération. » Le quotidien libéral allemand manifestait là l'incapacité d'une bonne partie de la presse et de nombreux responsables politiques européens à prendre la mesure de la protestation sociale qui se manifeste aujourd'hui en France. A Paris, le gouvernement fait preuve de la même cécité en fustigeant les jeunes manifestants à la façon dont Marie-Antoinette méprisait, en son temps, les pauvres de son royaume. « *Qu'on leur donne des brioches !* » aurait lancé l'épouse de Louis XVI quand on lui annonça que le peuple affamé réclamait du pain. Qu'ils « *pensent à ceux qui sont au chômage* » vient de protester Gilles de Robien, ministre de la République, devant la montée en puissance de la mobilisation étudiante et syndicale. Quant à Dominique de Villepin, il semble de plus en plus confondre sa fonction avec celle d'un monarque absolu, façon Louis XIV. Autre époque, même autisme. Comme lors du référendum sur le traité constitutionnel, les Français n'auraient rien compris et la peur du changement serait le grand ressort des mobilisations. Pourtant, des lycées de banlieue aux quartiers bourgeois, se décline, à l'envi, ce terrible slogan : « *Nous ne voulons pas devenir la génération low cost.* » Une façon éclairante d'affirmer que le « contrat première embauche » cher à M. de Villepin et à ses amis politiques ne peut constituer une réponse à ces deux terribles chiffres : 22% des jeunes français de moins de 26 ans sont au chômage. Ils sont 50% dans les banlieues, là où, voici quelques semaines, fut appliqué l'état d'urgence pour mater des émeutiers.

Le Premier ministre, père du CPE, a choisi de passer en force. Après avoir recouru à l'article 49-3, qui permet au pouvoir exécutif de passer au bull sur le Parlement et l'opposition, il affiche la même fermeté en défiant les organisations étudiantes et les syndicats. Enfermé dans sa méthode martiale, il affronte en fait une majorité croissante de l'opinion française. Le chef du gouvernement est « *comme un pyromane qui aurait mis le feu à la vallée et qui monte ensuite en haut de la colline pour regarder sans rien faire* » a protesté le secrétaire général du syndicat Force Ouvrière, Jean-Claude Mailly. Alors que la plus grande partie des universités est dans le mouvement, que des étudiants s'affrontent dans les campus, que des heurts sérieux sont à craindre, les présidents de faculté ont appelé à la suspension du CPE et à l'amorce de véritables négociations. En vain, alors que, pourtant, plus de 80% des jeunes de 18 à 25 ans demandent le retrait de la mesure, que près de 70% des français y sont opposés, quels que soient l'âge, la profession ou le niveau d'études. Qu'une majorité de citoyens jugent M. de Villepin « *trop autoritaire* » et « *pas à la hauteur des événements* ».

Révolution libérale

Bref, la France a franchement basculé du côté du rejet et le « non » s'est clairement fortifié au fil des semaines, appuyant les vastes mobilisations qui ont mis dans la rue des centaines de milliers de personnes. Car le retrait du CPE n'est pas, et de loin, une lutte réservée aux jeunes, pas plus qu'il ne résulte d'une incompréhension des enjeux ou d'un déficit de communication de la part du gouvernement. Derrière la protestation sociale contre le CPE, et le CNE qui l'a précédé (voir encadré

¹ Analyse parue dans le N° 261 du *Journal du mardi*, 28 mars 2006.

« CPE-CNE-emplois vieux »), c'est la mise à mal systématique du Code du travail qui est en cause. En 2004, l'équipe Raffarin-Fillion avait tenté de lancer des « *contrats de missions* » de cinq ans et résiliables sans motivation patronale. C'est cette même logique, conduisant au démantèlement des garanties liées aux contrats de travail à durée indéterminée et à la réécriture des 3151 articles du Code du travail, qu'a repris le gouvernement Villepin-Sarkozy. Une révolution libérale, entreprise avec le concours actif du patronat français (le MEDEF) qui a déjà permis de rétablir le travail de nuit et de dimanche pour les enfants de plus de 14 ans, l'offensive contre la retraite à 60 ans et des attaques en règle contre la sécu. M. de Villepin n'a pas caché non plus son intention d'étendre le CPE et le CNE à toutes les entreprises et à tous les âges avec le « *contrat de travail unique*. « *C'est cela qu'ils feront passer en mai, juin ou octobre 2006 par ordonnances* » a fustigé Gérard Filoche, inspecteur du travail et membre de la direction du PS.

Toutes catégories confondues

On ne peut donc pas s'étonner de la présence au coude à coude dans les manifestations de salariés, enseignants ou parents d'élèves, toutes générations confondues. Selon ce responsable de l'Union des retraités-CGT, François Wagner « *la précarité passe à la fois par les jeunes et par les vieux, en particulier avec le CDD senior. C'est très grave : on garde un chômage et une précarité élevés chez les jeunes, et on instaure un travail pour les personnes de plus de 65 ans.* » De son côté, Georges Dupont-Lafitte, président de la Fédération des conseils de parents d'élèves constate que « *quel que soit l'investissement des familles et des étudiants, quand on propose à l'ensemble des jeunes un contrat kleenex, nous disons 'non'. Comment peut-on prétendre permettre à des jeunes d'avoir leur indépendance ou d'envisager une vie familiale quand, du jour au lendemain, ils pourront perdre leur emploi sans justification ? Au prétexte d'aider ceux qui sont le plus en difficulté, le gouvernement généralise la précarité, y compris pour ceux qui auraient trouvé un emploi stable dès le départ.* »

M. de Villepin est donc en train de frôler l'exploit : faire l'unanimité contre lui après quelques mois de pouvoir. *Le Monde* notait ainsi qu'« *il n'est nul besoin d'être de gauche, ni de figurer parmi les détracteurs du CPE pour en venir à la conclusion que la méthode (du Premier ministre) est la plus mauvaise qui soit.* » Résultats : « *nous sommes dans une dynamique de mobilisation croissante* » se réjouit la CGT, « *Les salariés du secteur privé perçoivent le CPE comme un élément d'une nouvelle vague de précarisation qui les concerne très directement.* » Et cela, à l'heure où la publication des profits des grandes firmes françaises rend plus insupportables des mesures officiellement présentées comme destinées à accroître la compétitivité et les taux de rentabilité des sociétés privées. On peut juger de l'explosion des bénéfices. Arcelor : plus 66,2%, Crédit agricole : 31,8%, Danone : 226,1%, EDF : 101,7%, France Telecom : 89,2%, Suez : 48,2%, L'Oréal : 37%, Michelin :36%...

Cocktail explosif

Tous les éléments d'un cocktail politique explosif semblent ainsi réunis. Face à la fronde sociale, le pouvoir tente de serrer les rangs. Dans un premier temps, la droite et le patronat ont présenté un front sans faille dans leur soutien à la ligne dure du gouvernement. Resurgi du néant, l'ancien Premier ministre Raymond Barre a menacé : « *C'est le CPE ou l'ANPE (le chômage)* ». « *Renoncer au CPE, c'est l'immobilisme pour des années* » a lancé un ministre. Autres chevaux de retour, Charles Pasqua, Jean-Pierre Raffarin ont dit « *mesurer combien la tâche de Dominique de Villepin est difficile* » et salué « *sa volonté et son courage.* » Mais une très visible fébrilité a rapidement gagné les rangs d'une majorité guère convaincue de l'utilité du CPE, et encore moins de la « *méthode Villepin* ». Dame, à peine débarqué à Matignon celui-ci avait fustigé des pratiques entre le gouvernement précédent et les syndicats qui étaient « *sources d'incompréhension mutuelle.* » Une réflexion vite oubliée, au point d'ignorer les mises en garde des ministres « *sociaux* », comme Jean-Louis Borloo qui ne se faisaient

guère d'illusions sur la possibilité de maintenir la paix sociale tout en menant une politique à la hussarde.

On sait que M. de Villepin a voulu montrer au bon peuple que « lui aussi en avait ». Partant, il a surtout démontré que ses ambitions présidentielles, et l'issue du bras de fer entamé avec Nicolas Sarkozy pour l'investiture à droite, pèsent plus lourd sur sa balance personnelle que le dialogue social.

Drôle d'aveuglement et mauvais calcul, au vu du durcissement du conflit. Pari irresponsable qui risque de l'isoler plus encore dans son propre camp où ses supports n'étaient déjà pas trop nombreux, ni trop fiables.

Tactique hasardeuse

Pris en étau entre la pression de la rue et la conviction –hasardeuse- que son électorat ne lui pardonnerait pas de reculer sur le CPE, la droite a officiellement adopté une posture simpliste : tenir et miser sur un pourrissement du conflit. Ce qui se traduit, dans la bouche de Chirac, des ministres ou de leur chef de file par : « *d'accord pour dialoguer mais sur des aménagements mineurs.* » Mais là encore, la tactique est hasardeuse. Les sarkozistes, au départ, plutôt contents de voir de Villepin se fragiliser dans les sondages, craignent maintenant que son échec éventuel n'entraîne celui de leur parti à quelques mois de rendez-vous électoraux cruciaux ; au moment aussi où s'aiguisent les appétits et les couteaux. Certes, le président de l'UMP, partisan de la « *rupture* » franche avec l'Etat social, reste plus que jamais pour la déstructuration du Code du travail. Mais il n'ignore pas que, si le Premier ministre durcit le bras de fer avec le pays, la situation « *peut devenir très mauvaise pour la droite dans son ensemble.* » Nicolas Sarkozy a choisi d'apparaître « *solidaire mais différent* » en incarnant « *la rupture équitable, pas la brutalité.* » Tout en faisant savoir qu'il « *n'a pas envie de mourir pour défendre le CPE* » et qu'il reprendra sa liberté de manœuvre si le Premier ministre ignore ses « *propositions comme la suspension du CPE, le temps de négocier des aménagements.* »

Jean-Louis Borloo n'a pas plus envie de voir son image de « ministre social » se flétrir dans l'aventure. Il est de ceux qui sont cités pour prise éventuelle de relais en cas de chute de M. de Villepin. Comme la ministre des Armées, Michèle Alliot-Marie, chiraquienne, fort discrète ces temps-ci. Et... candidate de Sarkozy, peu enclin à aller se brûler les ailes à Matignon et soucieux de partir au plus vite en campagne. En clair, la procédure de divorce est belle et bien engagée entre les deux matamores de la droite.

Recul tactique ?

Le front des patrons, lui aussi, s'est fissuré. Estimant que le CPE aurait du mal à s'appliquer dans de nombreuses entreprises. Plusieurs d'entre eux ont évoqué des ajustements sur deux points litigieux du contrat : retour à la justification du motif du licenciement et abaissement de la période d'essai. M. de Villepin -ou son successeur- pourrait espérer trouver là une porte de sortie, des pistes pour ouvrir un dialogue aujourd'hui inexistant avec les interlocuteurs sociaux. Mais il s'agirait d'un recul tactique. L'essentiel pour le MEDEF et la droite est de garder ouverte la voie de la réforme du marché du travail. Et pour le Premier ministre d'affiner son profil de capitaine courageux dans la tempête sociale. Sourd aux revendications, il s'est retranché derrière sa ligne Maginot. La semaine dernière encore, au moment même où syndicats et étudiants durcissaient le ton, il a confirmé refuser tout « *retrait* », « *suspension* » ou « *dénaturation* » du CPE. Devant les parlementaires de l'UMP, il a fustigé « *ceux qui dissimulent leur absence de projet et de vision derrière les critiques* », tout en redisant « *être à l'écoute* ». M. de Villepin semble décidément victime de ses sens abusés.

L'opposition a fustigé l' « irresponsabilité » du chef du gouvernement. « Loin de considérer l'état du pays, (il) est dans une stratégie personnelle : mettre sa majorité derrière lui, obliger le président de la République à le protéger, mettre Nicolas Sarkozy dans l'obligation de le soutenir » a condamné François Hollande. « Comment le Premier ministre de la France peut-il penser à son électorat au moment où des centaines de milliers de Françaises et de Français se dressent contre la légalisation de la précarité », interroge le PCF. Quant à l'Union des étudiants de France, elle a dit sa colère devant « le choix du pourrissement et de la violence », « le gouvernement joue avec le feu, on va au-devant de troubles sociaux très importants et le gouvernement en est totalement responsable. »

Le refus du dialogue ne semble pas, en tout cas, entamer l'unité d'action des syndicats et des organisations étudiantes. Et le mot d'ordre reste inchangé : retrait du CPE ou durcissement du conflit. 71% des Français voient dans les mouvements anti-CPE « une crise sociale profonde qui peut prendre de l'ampleur au cours des semaines qui viennent. » De quoi justifier ce commentaire du quotidien britannique *The Guardian* : « Pourquoi les Français sont-ils si prompts à descendre dans la rue ? Peut-être parce que, à la différence des Britanniques, ils ont encore quelque chose à perdre. » Preuve que l'épreuve de force qui se durcit outre Quiévrain concerne l'ensemble de l'Europe, le président de la Commission européenne, José Manuel Barroso, vient de reprendre son antienne libérale : « On ne peut pas vivre dans l'illusion que l'on peut garantir les choses comme elles étaient dans le passé. On doit réformer. » La Confédération Européenne des Syndicats a confirmé sa solidarité avec les salariés français : « Le développement de la précarité, la remise en cause du droit du travail, en France, mais aussi dans de nombreux autres pays européens n'est pas la réponse appropriée pour relancer la croissance et créer des emplois. Au contraire, ce genre de mesures installe durablement l'UE sur le terrain du dumping social, ce qui est un préjudice pour l'avenir de l'Europe. »

CPE-CNE : « emplois vieux »

Le CPE est destiné aux jeunes de moins de 26 ans. Il est présenté comme un contrat à durée indéterminée. A ceci près qu'il est assorti d'une période d'essai de deux ans au cours de laquelle l'employeur peut renvoyer le salarié sans motiver sa décision. C'est un élément essentiel du droit du travail, internationalement reconnu, qui se trouve mis à mal. Le CPE est la version « jeunes » du contrat nouvelles embauches (CNE) créé en été et qui concerne toutes les classes d'âge dans les entreprises de moins de 20 salariés. Différentes enquêtes ont montré le peu d'utilité de cette mesure. Mais mis en lumière sa nocivité. Ainsi, une entreprise de Douarnenez en Bretagne a embauché et renvoyé 23 salariés sur six postes en quatre mois...

Mais il faut rappeler aussi l'instauration du CDD senior, ces « emplois vieux » qui permettent la succession de deux contrats à durée déterminée de 18 mois pour les travailleurs entre 57 et 60 ans.